

## BORDEAUX METROPOLE

-----  
EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE  
-----

Séance du 13 février 2015  
(convocation du 6 février 2015)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme BOST Christine à M. TURNERIE Serge  
M. DAVID Alain à Mme ZAMBON Josiane  
Mme MELLIER Claude à M. FEUGAS Jean-Claude  
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRES Pierre jusqu'à 10 h 00  
M. DAVID Yohan à Mme FRONZES Magali  
Mme DELATTRE Nathalie à M. CAZABONNE Didier  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 50

Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques  
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard  
Mme PIAZZA Arielle à M. DELAUX Stéphan  
M. POIGNONEC Michel à Mme LEMAIRE Anne-Marie  
M. SILVESTRE Alain à M. ROBERT Fabien  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique

### **EXCUSES :**

Mme CAZALET Anne-Marie, M. COLOMBIER Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association SURFRIDER FOUNDATION EUROPE - Soutien à l'organisation de la quinzaine des déchets et de l'économie circulaire du 11 au 22 mars 2015 - Convention - Autorisation**

Madame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association «Surfrider Foundation Europe» organise, du 11 au 22 mars 2015, un événement grand public consacré aux sujets des déchets aquatiques et de l'économie circulaire. La «quinzaine des déchets et de l'économie circulaire» se déroulera à la fois en milieu urbain, au sein de Darwin Ecosystème (Caserne Niel à Bordeaux) et sur le littoral girondin.

Cet événement se fixe notamment comme objectif de sensibiliser les publics aux problématiques des déchets aquatiques et aux solutions de l'économie circulaire pour réduire à la source les déchets.

### **1. Présentation de l'association « SURFRIDER FOUNDATION EUROPE »**

«Surfrider Foundation Europe» est une organisation non gouvernementale européenne, fédérant plus de 10 000 adhérents, avec l'appui de 1700 bénévoles, dont la mission est de protéger les océans, les mers et le littoral. Elle porte les enjeux des océans et de l'aménagement du littoral autour de cinq thématiques majeures : qualité de l'eau et santé, déchets, transport et infrastructures maritimes, artificialisation, vagues et patrimoine.

«Surfrider Foundation Europe» est habilitée par l'Etat français à participer au débat public environnemental depuis 2012. Elle siège notamment au Conseil national de la transition écologique (CNTE), au Conseil économique, social et environnemental (CESE) et au Conseil national mer et littoraux (CNML).

Son siège social est basé à Biarritz, et elle est implantée sur tout le territoire, notamment dans les locaux de Darwin à Bordeaux depuis 2013, sous le nom de « Surfrider Campus Bordeaux ».

Les domaines d'intervention du Surfrider Campus sont l'éducation à l'environnement et au développement durable pour agir et sensibiliser tout type de public aux thèmes de l'océan et du littoral, et notamment les déchets aquatiques qui font l'objet de cet événement.

« Surfrider Foundation Europe » est le responsable juridique et financier de l'événement.

La « Quinzaine des déchets et de l'économie circulaire » qui s'adresse à tout type de public (grand public, professionnels du secteur public et privé, associations, scolaires et périscolaires) sera animée par le bureau Surfrider de Bordeaux.

## 2. Présentation de la Quinzaine des déchets et de l'économie circulaire

Chaque seconde, 206 kg de déchets sont déversés dans les mers et océans dont la plus grande majorité provienne du continent. Face à ces enjeux de pollution marine, Surfrider œuvre, à travers des dispositifs de sensibilisation, d'éducation, et de formation, pour mobiliser les citoyens afin qu'ils agissent pour réduire la production de déchets et leur impact sur les océans.

C'est dans ce contexte que Surfrider organise une quinzaine pédagogique autour d'événements qui auront lieu à Bordeaux et sur le littoral Atlantique (plage du Porge notamment). En informant et en impliquant les citoyens, les organisateurs ont la volonté de mobiliser les participants, afin qu'ils s'engagent à agir au travers d'actions concrètes de réduction de la quantité de déchets et de l'économie circulaire.

En outre du rôle d'éducation et de sensibilisation, cet événement est également vecteur de rencontres et d'échanges tout au long des différentes opérations qui ponctueront cette quinzaine.

Le lancement de la quinzaine des déchets et de l'économie circulaire sera marquée par la retransmission de la Conférence Internationale sur les déchets aquatiques de Monaco, le 11 mars 2015, dans les locaux de l'Inseec. Une conférence animée par un membre de Surfrider fera à cette occasion, un focus sur la situation du littoral aquitain.

Le Tétrodon, nouveau lieu d'accueil du Surfrider Campus de Bordeaux situé au cœur de Darwin, constituera le support pédagogique phare et abritera l'exposition « Face à l'Océan », destinée aux scolaires et à l'ensemble des participants de la quinzaine.

Le rendez vous des professionnels du secteur privé et du secteur associatif organisé dans les locaux de l'Inseec aura lieu le jeudi 12 mars, afin de sensibiliser les professionnels aux enjeux des déchets, de l'économie circulaire (témoignages d'expériences réussies), et de la RSO (responsabilité sociétale des organismes), en partenariat avec l'Afnor.

Un colloque des professionnels du secteur public est programmé le mardi 17 mars avec un objectif de partage d'informations et d'expériences de différentes institutions dans leur stratégie de matière de gestion des déchets et d'économie circulaire.

Une soirée festive « afterwork citoyen » sera organisée le 20 mars avec l'inauguration de la « déferlante de déchets », performance artistique qui sera réalisée au fil de la quinzaine par tous les participants.

La quinzaine sera clôturée par les 20 ans des « Initiatives Océanes », événement annuel emblématique organisé par Surfrider Foundation Europe, qui vise à allier sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques et opérations de nettoyage des plages, berges et fonds marins. Ce programme est basé sur la participation citoyenne, avec des organisateurs bénévoles mobilisés par Surfrider et ses partenaires.

En Gironde, le week-end de lancement du dispositif des Initiatives Océanes 2015 se déroulera sur les plages du littoral girondin, du 19 au 22 mars, et marquera de façon symbolique la « Quinzaine des déchets et de l'économie circulaire ». Actions de collecte des déchets sur les plages, réalisation artistique participative sur la plage du Porge, et une conférence sur les déchets aquatiques le samedi 21 mars, en partenariat avec Sud-Ouest ponctueront cet événement de mobilisation citoyenne.

### **3. Plan de financement**

Bordeaux Métropole est sollicitée à hauteur de 3 000 € pour participer à l'organisation de la Quinzaine des déchets et de l'économie circulaire, aux côtés du Conseil régional Aquitaine (à hauteur de 3000 €) et de l'Etat (2000 €).

Le budget prévisionnel est de 22 488 € HT pour une assiette subventionnable de 16 788 € HT et il est réparti comme suit :

<b>CHARGES</b>	€	<b>PRODUITS</b>	€	Participation des cofinanceurs
Achats matière et fournitures	300	Ressources propres	8 788	52 %
Location	3 000			
Sous-traitance	2 883	<b>Subventions</b>		
Déplacements, missions	2 420	Etat (DREAL Aquitaine)	2 000	12 %
Charges de personnel	7 086	Région Aquitaine	3 000	18 %
Charges fixes de fonctionnement	1 098	Bordeaux Métropole	3 000	18 %
	16 788	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	16 788	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>				
Emploi des contributions volontaires en nature	5 700	Contributions volontaires en nature	5 700	
<b>TOTAL</b>	22 488	<b>TOTAL</b>	22 488	

### **Intérêt pour Bordeaux Métropole**

La « Quinzaine des déchets et de l'économie circulaire » organisée par Surfrider Foundation Europe s'inscrit dans les politiques stratégiques de Bordeaux Métropole, notamment le programme local de prévention des déchets, le plan climat et l'agenda 21, en lien avec le développement durable.

L'association, avec ses partenaires, s'engage à favoriser la prise de conscience des citoyens sur l'importance de la problématique des déchets et leurs impacts sur les océans, à développer la connaissance des enjeux (pollution, recyclage,...) et à apporter son expertise à travers des exemples concrets de l'économie circulaire.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est**

**vote avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération n° 2011/0711 du Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date 14 octobre 2011 relative à l'adoption de son agenda 21,

**VU** la délibération n° 2011/0084 du Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 11 février 2011 relative à l'approbation du plan d'action de son plan climat,

**VU** le programme local de prévention des déchets de Bordeaux Métropole

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que la demande de subvention de l'association SURFRIDER FOUNDATION EUROPE pour le soutien à l'organisation de la «quinzaine des déchets et de l'économie circulaire» est recevable dans la mesure où cette action contribue à sensibiliser tout public sur les grands enjeux liés aux déchets (prévention, recyclage, pollution,...) et à mobiliser chacun pour agir concrètement sur la réduction de la quantité de déchets produits,

## **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 3 000 € en faveur de l'association SURFRIDER FOUNDATION EUROPE pour le soutien à l'organisation de la quinzaine des déchets et de l'économie circulaire du 11 au 22 mars 2015,

**Article 2** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de la subvention métropolitaine,

**Article 3** : la subvention sera imputée sur le budget de l'exercice 2015, opération 05P087O007 (subventions en matière de développement durable), chapitre 65, article 6574, fonction 833, CDR BC00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 13 février 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
13 MARS 2015

PUBLIÉ LE : 13 MARS 2015

Mme ANNE WALRYCK